



## Règlement du tremplin régional Golden Jazz en Nord 2018

### **Objet du tremplin**

Le tremplin régional **Golden Jazz en Nord** est produit par l'association Jazz en Nord. Il a été créé à l'initiative de l'entreprise Golden Eyes, partenaire du Festival Jazz en Nord. Dans le même esprit que le Golden Jazz Trophy, tremplin national, Le **Golden Jazz en Nord** a pour objectif principal d'offrir des opportunités de notoriété aux meilleurs musiciens de jazz de la région Hauts-de-France et territoires limitrophes et de leur ouvrir les portes d'une carrière musicale active.

### **Déroulement du tremplin**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le **10 décembre 2017**.

Des comités d'écoute auditionneront les documents sonores fournis par les candidats et étudieront les projets artistiques proposés. 3 groupes seront sélectionnés pour participer à la finale du tremplin, qui se déroulera à la maison Folie Beaulieu de Lomme, le vendredi 26 janvier 2018. Au cours de cette soirée, les 3 groupes joueront en public et devant le jury. **Chaque groupe disposera de 30 minutes pour sa performance (installation technique comprise). Prévoir 20 minutes de concert.**

Un standard de jazz sera imposé aux trois finalistes. Le titre choisi sera communiqué aux trois groupes, 1 mois avant la finale.

### **Jury**

Le jury du tremplin **Golden Jazz en Nord 2018** est composé de professionnels de la musique. La sélection des finalistes sera annoncée le **26 décembre 2017** après délibération. Cette décision ne pourra donner lieu à aucune réclamation ou justification. Le Prix du Jury récompensera « La Révélation du Jury Golden Jazz en Nord 2018 ».

### **Dotations**

#### **1<sup>er</sup> prix : décerné par le jury**

Une dotation de **1.000 euros** sera décernée au Prix du Jury.

**De même, le gagnant du prix du jury sera proposé comme candidat au RÉZZO, tremplin national se déroulant annuellement dans le cadre du festival Jazz à Vienne.**

## 2<sup>ème</sup> prix : décerné par le public

Une dotation de **500 euros** sera décernée au groupe gagnant le prix du Public.

### Critères de participation

Le tremplin est ouvert à tous musiciens « jazz » de la région Hauts-de-France et territoires limitrophes dont la notoriété ne serait pas avérée, dans la limite du quintet/sextet, sauf dérogation.

NB : Il est possible de s'inscrire simultanément au tremplin régional (*Golden Jazz en Nord*) et au tremplin national (*Golden Jazz Trophy* édition 2018).

### Inscription

Les candidats sont invités à envoyer leur candidature par e-mail, via un lien Wetransfer ([www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com)) à l'adresse suivante :

**contact@golden-jazz-en-nord.fr**

**La candidature devra être obligatoirement composée des éléments suivants :**

- Nom du groupe
- Numéro de téléphone et adresse mail
- présentation du groupe
- Photos HD
- 4 titres musicaux (format mp3 obligatoire)

*Pour toutes informations supplémentaires*

[www.golden-jazz-en-nord.fr](http://www.golden-jazz-en-nord.fr)

Tél : 03 28 04 77 68

e-mail : [contact@golden-jazz-en-nord.fr](mailto:contact@golden-jazz-en-nord.fr)

### Disponibilités et prise en charge

**Les candidats s'engagent à être disponibles à partir de 14 heures le vendredi 26 janvier 2018 jusqu'à minuit.** Aucun frais de transports ou d'hébergement n'est pris en charge.

### Matériel de scène

Les musiciens s'engagent à rapporter leurs instruments et à assurer leur matériel et effets personnels. Un backline complémentaire est éventuellement fourni par l'organisation, sauf demandes spécifiques.